

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



CONTRE LA CRISE AGRICOLE :
Les membres du Conseil Municipal de Villechétif (Aube) justement émus du développement de la crise agricole, viennent d'émouvoir le vœu que le coefficient 5 par rapport aux prix d'avant-guerre, soit imposé à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ils invitent les conseillers municipaux de toute la France à se joindre à leur mouvement.

COOPERATIVES AGRICOLES :
Certaines coopératives de production ayant été condamnées à payer d'assez fortes sommes sur leur chiffre d'affaires, le Conseil des Ministres vient de décider qu'aucune poursuite ne serait engagée, en attendant la discussion et le vote des fameux statuts de la Coopération Agricole.

LE GROUPE VITICOLE DU SE-NAT vient de constater l'insuffisance des mesures réalisées jusqu'à présent pour remédier à la crise viticole. Il demande le dépôt d'un projet de loi en vue du relèvement des droits de douane sur les vins et la mise au point du projet touchant les rendements des vignes, les nouvelles plantations et le contrôle des déclarations.

CALCAIRE BROÏE : Une Coopérative d'extraction et de broyage de pierres calcaires vient d'être constituée entre 37 agriculteurs, à Chenaise (Seine-et-Marne). Le carbonate de chaux broyé nécessaire à l'amendement des terres est livré à un prix de revient intéressant.

UTILITE DE L'IODE : Sous forme de teinture, ou d'iodure de potassium purifié (20 grammes dans 4 litres d'eau) à faible dose (2 à 3 cuillerées à café par jour) l'iodure augmente la résistance des animaux au rachitisme, à la diarrhée des jeunes, aux maladies articulaires et à la stérilité.

LES CHEVRES sont parfois d'excellentes laitières, certaines arrivent à donner 1.000 à 1.200 litres de lait. Une chèvre produisant 600 litres arrive à 15 fois son poids, alors qu'une vache dépasse rarement le coefficient 5 pour son rendement en lait.

A CHATEAUBRIANT aura lieu le Dimanche 6 juillet, un grand concours interrégional de gymnastique et de musique. Plus de 80 Sociétés ont promis leur concours.

AU MAROC : La race bovine tachetée de l'Est convient bien aux conditions de l'élevage marocain. Plus de 1.900 têtes ont été importées ces dernières années.

EN TUNISIE : La campagne des céréales est commencée. Les premières orges moissonnées viennent d'arriver au port de Tunis ; d'autres wagons de céréales sont également parvenus au même port.

VISITE DU MEDECIN



— Rien, absolument rien, votre pouls ne marque rien. Vous devriez être mort... mais tranquillisez-vous, vous êtes à l'assurance sociale !

LA QUESTION VINICOLE

Les économistes agricoles se préoccupent en ce moment de la crise du vin. La loi de janvier dernier n'y a pas apporté la solution décisive. Un projet dû à M. Tardieu, réglementant la culture de la vigne, est en ce moment soumis à l'approbation de la commission interministérielle, il se sera dans quelques jours à celle du Parlement.

Le vin de France traverse une crise de surproduction et une crise de sous-consommation, l'exportation est devenue nulle.

Encouragés par la tournure du marché commercial, et les facilités de l'après-guerre, les vignerons ont orienté leurs exploitations vers une production abondante et bon marché. Ils ont dépassé les limites.

Le consommateur, dont la puissance d'achat diminue progressivement depuis le retour de notre système financier à la réalité, se restreint. Il boit moins. Le vin courant standardisé par le commerce, avec adjonction à la braise, est devenu de médiocre qualité. On boit à sa soif, on ne boit plus sans soif ! Mauvaise affaire.

Les vins restent en cave en commençant par les plus inférieurs.

Et puis, entre le producteur et le consommateur, se placent des impôts et des taxes exagérées, toute une vie chère et des prix de transport élevés ; le vin triple de prix au détail sans que les intermédiaires puissent être accusés, en ce moment, de réaliser des bénéfices exagérés.

Pendant la période de 1903-1905, le vin du midi vendu 0,30 par le vigneron était dû à 0,50, avec une surcharge de 60 à 70 % ; aujourd'hui, le litre vendu 0,60 au cellier est consommé à 1,85, surchargé à 300 %.

La crise s'aggrave cette fois de la question algérienne. Il y a un conflit entre la vigne de France et celle d'Afrique. Là est la grave affaire.

Le désaccord est surtout violent entre le Midi et l'Algérie, l'un et l'autre producteurs de vin de grande consommation. La première région a rempli ses plaines de cépages vendoyants et s'y livre à la culture intensive, la seconde région a planté des vignes à perte de vue, elle offre 8 à 9.000.000 d'hectolitres, elle est en passe d'en offrir 20.000.000 !

Avec son tempérament, le Midi proteste bruyamment. A-t-il tort ? Pas du tout. Est-il possible d'admettre la disparition de la vigne française millénaire au profit d'un vignoble colonial ? C'est ce qui va arriver si on ne fait rien. Et comme à la guerre, le vainqueur et le vaincu se ruinent l'un mort, l'autre ruiné définitivement.

Français, étrangers et Compagnies financières, il y a en Algérie 10.000 déclarations de récolte. En France il y en a 1.500.000. Si l'on porte les regards au-delà de la question économique, où est l'intérêt national ?

Comme remède décisif, le Midi demande le contingentement sur les bases des cinq dernières années. L'Algérie pourrait rentrer 18 % de la consommation taxée française, elle serait astreinte pour le surplus à la distillation, à l'exportation ou au tarif douanier. Il signale, pour renforcer sa thèse, les très grands avantages fiscaux du régime autonome de la Colonie, le bas prix de sa main-d'œuvre, etc... L'Algérie refuse le contingentement. « Nous sommes Français comme vous, dit-elle, pas de régime d'exception. Faites une loi, mais qu'elle atteigne tout le monde ».

Pris entre la Colonie et la Métropole, le gouvernement se trouve dans une passe difficile. Il propose une loi de restriction. Le principe en est celui de la réglementation des plantations et de la production des hauts rendements. On paierait 5.000 francs par hectare et par an pour les surfaces nouvelles. Une taxe progressive frapperait les rendements au-delà de 80 hectos à l'hectare.

Cette loi sera inopérante, dit la puissante Confédération méridionale,

le mal est fait, la vigne est plantée. En Afrique il y a une mer de jeunes Aramons ; d'ici 3 ou 4 ans, nous serons tous submergés. Et comment contrôler dans des communes qui ont 100 kilomètres de long et pas de cadastre. — Seule la métropole supportera toutes les rigueurs de la loi. Et puis c'est une limitation au droit de propriété, « charbonnier est maître chez lui ».

Quelques bons esprits offrent d'exiger de hauts degrés variables par région : 12° pour l'Algérie, 10° pour le Midi, 8° pour le Centre. Ce projet serait favorable aux vignobles septentrionaux, remarquons-le en passant. Il rendrait indispensable aux vins africains trop chargés, le coupage avec les vins à faible degré mais frais et fruités de cette partie de la France (Proposition faite à la C. G. V. C. O.). Dans son ensemble, cet additif sanglante la production des vins d'abondance et le mouillage. Il aurait un effet certain, sinon décisif.

La Confédération du Centre et de l'Ouest, devant cette situation, a convoqué son conseil à Tours le 16 juin dernier, sous la présidence du distingué M. Germain, vice-président, président du Conseil général d'Indre-et-Loire. Il ne faudrait pas que les intérêts des vignobles du Nord, Centre, Ouest, Charentes, Bourgogne, Champagne, Alsace, etc... fussent sacrifiés ; qu'ils fussent la rançon de la guerre. Dans la viticulture nationale, notre place doit être réservée, en tenant compte de notre climat, de la finesse et de la distinction de nos vins.

Sans enthousiasme, restant sceptique sur le résultat, le Conseil a déclaré accepter le projet gouvernemental en faisant plusieurs restrictions.

La principale est celle concernant le rendement maximum à l'hectare. Considérant, de nos récoltes, l'irrégularité extrême, nous demandons à ce que l'on tienne compte, au moins pour nos régions, de la récolte de deux années.

Telle est la profonde confusion dans laquelle la commission interministérielle, puis le Parlement, vont être appelés à discuter. Mais comme le disait hier M. Lucien Romier, le projet ne semble pas devoir empêcher la grande bataille, celle qui va se livrer autour de l'insoluble question du contingentement des vins Algériens. Elle sera rude et pénible pour tous.

DE CAMIRAN,

Vice-président à la C. G. V. C. O.

Cultivateurs !

sachez utiliser les différents services que nous mettons à votre disposition :

LE SYNDICAT CENTRAL...

...pour vous fournir tout ce dont vous avez besoin pour votre exploitation.

NOTRE COOPERATIVE...

...pour vous faciliter la vente et un meilleur placement de vos produits du sol

NOTRE SERVICE TECHNIQUE...

...pour vous renseigner et vous documenter sur tout ce qui touche à votre profession agricole.

NOTRE SOCIETE MUTUELLE...

...pour vous couvrir de tous les risques des Assurances Sociales.

NOTRE SERVICE MUTUALITE...

...pour créer, si vous n'en possédez pas, une mutuelle accident-incendie ou bétail

NOTRE SERVICE MAIN-D'ŒUVRE...

...pour vous aider à trouver la main-d'œuvre nécessaire, ou l'emploi que vous recherchez.

NOTRE SERVICE D'ANALYSES...

...pour analyser engrais, terres et tous produits.

Un Brin de Causette...



C'est la mode des centenaies. Tous les dimanches dans les gazettes, on voit des fêtes, des discours, des cérémonies, pour commémorer le centenaire de Truc, Machin ; on fête des bi, des tri-centenaires ; on met des guirlandes autour des monuments, on se rince le palais dans des banquettes pépères... et vive Monsieur le Maire !

C'est comme ça qu'on a fêté les centénaires de l'Algérie, de la nitrate, de la machine à coudre, des parapluies, du Bourgogne mousseux, des facteurs ruraux et d'un tas de grands hommes qu'on leur statue à l'heure.

Cent ans ! — 1830 — c'est loin de notre époque et c'est point si vieux que ça puisqu'on trouve encore quelques aïeules de cet âge. C'est pu naturellement de la p'tite jeunesse ; mais que doivent penser ces bonnes grands mères de terribles nos inventions et des modes d'à présent, alors que de leur siècle on portait des robes de huit mètres de tour, des grands jupons brodés, des pantalons de percale, des belles coiffes plissées et des châles en couleur ?

Nos arrière-grands-pères, s'ils revivaient, y nous en contenteraient de bonnes, point seulement leurshistoires de soldat ni leurs p'tites aventures — on était galant en ce temps-là — mais comme on charrayait, combien tout valait. On vendait 3 douzaines d'œufs pour trente sous ; le beurre quinze sous la livre ; 6 poulets, 2 canards, 12 fromages et un pot de crème pour deux thunes et demie ; une paire de bœufs de 5 ans pour 400 francs ; une vache de 3 ans pour quatre sous. On ne faisait certes point fortune, mais tout était à l'avenant, tandis qu'à présent, croyez-vous qu'on soyent plus heureux ?

Vous me direz qu'on a des trains qui vont à Panama en 5 jours d'horloge ; des voitures qui marchent tout seules, qui vont si vite qu'on les voyent pu passer ; des hommes qui montent en l'air, qui font des pirouettes là-haut dans les nuages ; des bateaux marsonius qui vont sous l'eau ; des chirurgiens qui recousent les entrailles, opèrent le cœur et la rate ; l'électricité, la T. S. F. et tout le bazar. On ne verra pu benoit de faucheux à bras, ni de filles à lier les gerbes, mais des lieuses, des batteuses, des tracteurs, des semouettes, des épanduses d'acide, des mécaniques partout, jusqu'à des repiqueuses de choux et des machines à ramasser les p'tits pois !

Finir le temps des daumonts, des postillons, des belles outures à quatre chevaux ; les écuries deviennent des garages. Finir le temps où qu'on musardait tranquille, l'époque où la jeunesse savait réellement s'amuser. 1930 c'est la vie agitée, le temps des femmes d'affaires, des aventuriers, des modes nègres, des inventions extraordinaires. Y a pu d'enfants, pu de parents raisonnables, pu d'autorité, pu de saisons. — C'est le centenaire des hanau...malles !

MAITRE JEANNOT.

P. S. — Connaissez-vous la trouvaille d'une « lectrice » anonyme de la Boissière ? — C'est le père Jeannot qu'est la cause de la désertion des campagnes... parce qu'il donne « l'exemple des moqueries » !!! Y a des gens qui comprennent point la plaisanterie ! Ceux des villes ont-ils donc seuls le droit de s'amuser, puisque c'est défendu de rire un brin, dans un journal qui n'est lu que par des cultivateurs ? J'ai reçu tout plein de bonnes lettres amusantes, eh ben, je n'en parlerai pas, à cause de ces personnes susceptibles, qui croiraient que c'est de mes inventions, ou, sois-disant des moqueries. — Merci aux jeunes filles de la Renaudière. Combien en faut-il ?

F. R., les Touches : Merci, répondrai par lettre, Perdez pas espoir !

LES ASSURANCES SOCIALES

OU EN SOMMES-NOUS ?

Le 1^{er} juillet 1930, la loi des Assurances Sociales doit entrer en vigueur et par là même expire le dernier délai d'immatriculation des salariés (obligatoires).

Au fait, le Ministre du Travail ne reculera-t-il pas encore un peu ce dernier délai, pour permettre aux retardataires de s'embarquer sur ce beau navire, car, il faut l'avouer, il y a toujours des gens en retard, des hésitants et des sceptiques ?

Quant paraîtront ces lignes, l'immatriculation de tous les SALARIÉS qui ont bien voulu nous remettre leurs déclarations, sera terminée. La loi les garantira contre les principaux risques, en échange du versement de leurs cotisations. Ce premier contingent enrôlé, nous nous occuperons de recevoir les adhésions des FACULTATIFS à notre Société Mutuelle Agricole, 2, rue Scribe, Nantes, et nous observerons de près, le fonctionnement, les effets de cette loi, sa répercussion sur notre édifice économique et social.

Les Agriculteurs ont-ils répondu jusqu'ici, en masse, à cet appel ? Combien y a-t-il eu d'immatriculations de salariés, dans nos campagnes de la région Ouest ? Il nous est difficile, naturellement, de fixer un chiffre ; mais, si nous en jugeons d'après les déclarations parvenues à notre Société Mutuelle, nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper, que la proportion des salariés agricoles inscrits est infime, très infime !

Beaucoup d'employeurs font « le mort », offrent une résistance passive, attendant la mise en demeure, faite par lettre recommandée, d'après les termes même de la loi (art. 64) pour déclarer leurs salariés. Quant à ceux-ci, beaucoup n'en veulent pas, refusent de signer toute déclaration et jurent de ne rien payer sur leur salaire. Ce sera certainement là une source de discussions et de conflits nouveaux entre salariés et employeurs.

Et dans les autres départements ? — La situation est à peu près identique en Vendée, en Maine-et-Loire (où l'hostilité des agriculteurs reste générale) la même dans la Mayenne, la Sarthe, l'Indre-et-Loire, l'Ille-et-Vilaine, etc... Notre confrère le Syndicat Agricole départemental d'Ille-et-Vilaine, écrit dans son journal : « Il n'est mystère pour personne que jusqu'à présent dans l'Ouest, la culture demeure toute à fait en dehors du mouvement. Au 15 Juin je crois bien qu'il n'aura pas été inscrit un salarié agricole sur cent. »

Dans l'Orne, l'Eure, le Calvados, l'hostilité est peut-être encore plus

grande que par chez nous — les nor-mands sont tenaces — et dans beaucoup de communes les paysans ont brûlé publiquement les feuilles d'immatriculation à leur arrivée dans les Mairies. Dans le Morbihan, c'est aussi à peu près la même chose, plusieurs de nos amis, agriculteurs et maires de certaines communes du Morbihan, nous ayant rapporté que personne, ou presque, ne se faisait inscrire chez eux.

Alors, pourquoi certain journal agricole, qui se vante d'être professionnel, annonce-t-il victorieusement dans ses colonnes que les salariés s'inscrivent en grand nombre aux Assurances Sociales ? A les entendre dans plusieurs communes du Morbihan et de la Loire-Inférieure les 9/10^e des salariés se seraient fait inscrire !

Pourquoi « bluffer » ainsi ? quel intérêt à cacher la vérité, à dire franchement ce qui est aux agriculteurs que l'on prétend défendre ? N'est-ce pas plutôt une lourde responsabilité que de vouloir trop pousser ses adhérents dans cette voie alors que nous marchons absolument vers l'incertain !

R. FAIVRE.

P. S. — En ville, les salariés immatriculés ont commencé à recevoir leurs cartes et des inspecteurs font des enquêtes à domicile pour vérifier si les inscrits travaillent bien et s'il n'y a pas eu de fausses déclarations. Verrons-nous ces inspecteurs dans nos fermes ?

Les Chambres d'Agriculture et de Commerce et le Gouvernement

Les bureaux de l'Assemblée des présidents des chambres d'agriculture et de l'Assemblée des présidents des chambres de commerce viennent d'adresser au président du Conseil une lettre lui faisant part de l'approbation que le projet du gouvernement sur l'outillage national semble devoir recueillir au sein de leurs assemblées respectives.

Les bureaux de l'Assemblée des présidents des chambres de commerce et de l'Assemblée des présidents des chambres d'agriculture estiment que ce qui importe, avant tout, au rétablissement si désirable de la prospérité générale économique, relève moins de l'outillage national que du budget et que cette prospérité est intimement liée à la suppression ou tout au moins à la diminution de l'impôt sur les transports.



ALIMENTATION DES LAPINS

Un lapin peut très bien s'élever avec une nourriture composée exclusivement de foin et de verdure ou de racines. Mais la plupart des éleveurs ne peuvent varier la verdure ou les racines suffisamment pour que les animaux y trouvent tous les principes nutritifs dont ils ont besoin. D'autre part, on a intérêt pour les angoras à faire pousser le poil le plus vite possible et pour les lapins à fourrure (Castorrex, Zibelines, etc.) à faire pousser les jeunes sujets le plus vite possible. On est ainsi conduit à donner le matin un repas de graines ou de pâtée.

Quelles graines, quelle pâtée faut-il choisir ? Vérifiez vous-même la valeur de ce qu'on vous propose. Pour être bien fixé sur un produit alimentaire, rien ne vaut un essai qu'on fait soi-même dans son élevage.

Il n'est pas besoin d'opérer avec de grosses quantités. 10 kilos et même 5 peuvent suffire. Voici, à titre d'exemple comment j'ai vérifié la valeur alimentaire de la fameuse Provende Jaubert.

Un Castorrex de 2 mois 1/2 a reçu la nourriture habituelle pendant 15 jours, tandis qu'un Chinchilla-Rex de même âge et de même poids était nourri exclusivement avec la Provende Jaubert. Au bout de 15 jours, j'ai changé, c'est-à-dire que le Castorrex a été mis à la Provende tandis que le Chinchilla-Rex était mis à la nourriture habituelle ; 15 jours après nouveau changement ; le Castorrex est revenu à la nourriture habituelle et le Chinchilla-Rex a été mis à la Provende. Et ainsi de suite. J'ai relevé les augmentations de poids par quinzaine et j'ai trouvé :

	Sans Provende	Avec Provende
1 ^{re} quinzaine.....	135 gr.	365 gr.
2 ^e —	45	25
3 ^e —	225	405
4 ^e —	30	170
	435 gr.	965 gr.

Soit une différence du simple au double (et même plus) due à la Provende.

En présence d'un tel résultat on peut affirmer que le supplément de dépenses occasionné par l'achat de la provende se traduira en fin de compte par un bénéfice sensible.

G. TISSEAU,
Elevage du Petit-Moulin,
Ancenis (L.-L.).

COMBIEN AVEZ-VOUS PRESENTE DE NOUVEAUX ADHERENTS AU SYNDICAT ?

PLANTEZ DES POIREAUX POUR L'HIVER



Voici le moment de planter les poireaux. On rafraichit la racine et les feuilles du plant avant de repiquer dans des rigoles profondes de 15 centimètres et espacées de 35 centimètres. (Cliché Semaine.)

L'AZOTE et les LÉGUMINEUSES

Tout le monde a entendu dire, ou à lu dans quelque ouvrage élémentaire d'agriculture que les légumineuses (la luzerne, le trèfle, le haricot, etc., etc.) ont la faculté de puiser dans l'atmosphère, l'azote dont elles ont besoin pour leur nourriture.

Enoncé aussi simplement, cette affirmation est quelque peu inexacte, et entraîne à conclure que dans la fumure des légumineuses, l'agriculteur n'a pas à se préoccuper de l'azote.

Il est donc utile de préciser comment la légumineuse absorbe l'azote de l'air, pour se rendre compte des besoins exacts de la plante aux différentes époques de son existence. Ce n'est d'ailleurs pas la légumineuse qui absorbe l'azote atmosphérique; ce sont des bactéries qui se fixent sur les racines de la légumineuse, qui y forment des renflements (des nodosités comme on dit) et qui fixent dans ces nodosités l'azote de l'air sous forme de composés organiques.

Pour une fois, la bactérie qui est un parasite de la légumineuse, est un parasite bienfaisant puisqu'il travaille en faveur de son hôte; cet azote fixé sert à la légumineuse pour poursuivre sa croissance, et le surplus reste dans le sol après la récolte; c'est ce qui fait qu'on a appelé de tout temps les légumineuses des plantes améliorantes.

Avant que la légumineuse puisse héberger sur ses racines les bactéries fixatrices d'azote, il existe un certain délai; il faut tout d'abord que les racines se forment et poussent, il faut ensuite aux bactéries le temps de s'installer.

Pendant cette période, c'est-à-dire au début de sa croissance, la légumineuse, comme les autres plantes, est obligée de trouver toute sa nourriture dans le sol, et sa végétation est sous la dépendance des trois éléments nécessaires : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

Cela explique que dans beaucoup de cas, les légumineuses ont une jeunesse pénible : si on a oublié l'azote dans la fumure, elles ne peuvent démarrer facilement, car elles ne sont pas encore outillées pour prendre leur azote dans l'air.

Il faut donc conclure que les légumineuses n'ont pas besoin d'une fumure azotée de fond portant sur les engrais potassiques et phosphatés, et une fumure de fondement comprenant un peu d'azote assimilable; en pratique 75 à 100 kilos de nitrate de soude à l'hectare suffisent pour que la période critique soit évitée aux légumineuses.

Il y a d'autres cas où une fumure azotée a sa raison d'être dans la culture des légumineuses. Prenez le trèfle incarnat par exemple, c'est un fourrage que l'on attend avec impatience, car c'est le premier fourrage vert nouveau avec le seigle. Or quand le mois de mars est froid, le trèfle incarnat pousse mal; beaucoup de cultivateurs, comme ils le font pour leurs blés, nitrèrent alors leur trèfle pour l'activer de manière à récolter plus tôt un fourrage plus abondant, et plus nutritif.

Il faut souligner que le nitrage des jeunes légumineuses leur donne de la précocité, ce qui est particulièrement intéressant pour les cultures maraichères. Il importe en effet pour faire des bénéfices en culture maraichère, de produire plus tôt que le voisin de manière à avoir de la marchandise à mettre sur le marché quand elle est encore rare : à ce point de vue le nitrage des semis de pois et de haricots donne d'excellents résultats et permet d'obtenir une avance d'un mois à dix jours dans la végétation.

C'est évidemment dès le début de la vie du pois et du haricot qu'il faut faire cet apport de nitrate de soude, qui active la pousse, donne de la vigueur et permet aux plantes de s'organiser plus rapidement pour vivre ensuite aux dépens de l'azote de l'air.

P. CORMIER,
Ingénieur-agronome.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1^{re} de corde à chaque coin, ou cordes à coulisses sur les lancers, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise d'exportation.

Pour le mètre carré confectionné :
Liti : vert gras ou vert enduit 12 80
Liti et Jute : vert gras..... 14 50
Chanvre : N° 1 vert gras ou vert enduit..... 17 25
— N° 2 vert gras..... 18 50
— N° 3 gras, cachou ou enduit..... 19 90
— N° 4 vert gras..... 21 35
Coton : N° 1 vert enduit..... 17 80
— N° 2 gras, enduit ou cachou..... 19 90
— N° 3 vert gras..... 21 70
— N° 4 vert gras ou cachou..... 22 50

Passer les commandes au Syndicat.



Les Travaux du Jardin en Juillet

AU JARDIN POTAGER

En Juillet, il faudra semer en pleine terre salade de Raiponce (dernier délai), Haricot pour récolter en vert ou en grains frais (dernier délai), Navet d'hiver en fin juillet. Planter avant le 15 juillet, derniers choux d'été, les choux-fleurs semés en juin. Repiquer en pépinière les fraisiers semés en mai.

Planter la 3^e saison de Poireaux. Multiplier les fraises à gros fruits, en arrachant les filets qu'on a laissés exprès s'enraciner. Faire la toilette de ces filets, et les planter deux par deux à 0,40 ou 0,45 d'écartement, suivant la force des variétés. Tuteurer les oignons, poireaux, carottes porte-graines pour éviter que leurs tiges ne soient brisées (très utile, et même indispensable). Pincer et ébourgeonner les tomates. Récolter les semences de pois hâtifs, scorsonères, épinards, oseille.

AU JARDIN FRUITIER

Il faudra ciseler les raisins, effeuiller les pêchers Amson, Alexander et autres variétés précoces pour provoquer la coloration des fruits. Renouveler le pincement s'il y a lieu. Grefier en approche pour refaire des couronnes là où il y a des vides. Traiter les insectes par les insecticides, et les maladies par les bouillies, le soufre. Dans les coins libres, ameublir le sol en vue des plantations d'automne en le défonçant profondément (0,50 à 0,80).

AU JARDIN D'AGRÈMENT

En pépinière arbres et arbustes : semer buls, bouleau, orme, érable, éléanthe.

Récolter les semences de pruniers variétés : cornouillers, daphnés, coton-caster.

Bouturer sous cloche : Rosiers hybrides et rosiers Bengales.

Fleurs de plein air : semer en pépinière à l'air libre : Digitale, Rose-Trémière, Œillet de Poète, Pensée, Ancolie, Corbeille d'Or, Giroflée jaune, Silène, Myosotis, etc.

Marcotter les Œillets.

Bouturer les Pelargonium Zonale (géraniums du public), arroser, tuteurer, veiller à rattacher les Dahlias à leurs tuteurs.

Semer en terrine et sous chassis : Cindres hybrides, Primevères de Chine, Calceolaires herbacées.

En ce qui concerne les Plantes d'appartement, on peut les mettre dehors jour et nuit, sauf peut-être quelques espèces très délicates. Pour les tenir en belle végétation, on leur donnera des engrais liquides et des arrosages copieux. Les plantes grasses et cactées pourront avoir de l'eau car ces mois brûlants d'été correspondent à leur maximum de végétation, on contraire ces cactées n'auront que peu ou pas d'eau l'hiver car cela les ferait mourir. On vend dans le commerce de très bons engrais pour les plantes d'appartement, tel que le Plantora qui réussit à merveille pour les cyclamen et primevères oboconica. On peut aussi user de 2 grammes de nitrate de potasse ou de nitrate de soude par litre d'eau, ce qui nourrit les plantes.

G. DURIVAUT.
Ingénieur horticulteur.
Directeur du Jardin des Plantes.

NOTRE PRODUCTION MARAICHÈRE

Après les producteurs de blé, de betteraves à sucre, de vin, de pommes de terre et de produits laitiers, la « Fédération nationale des syndicats de maraichers » jette à son tour le cri d'alarme. C'est que tandis que nos maraichers ne peuvent vendre leurs produits, même à des prix très bas, le marché national est envahi par la marchandise étrangère.

On croit avoir tout dit quand on a prononcé la formule : « crise de surproduction ». La surproduction est réelle, mais elle n'explique pas tout. La mévente est le fait d'une absence de protection douanière ou d'une protection insuffisante. Voyez le maïs : 6 millions de quintaux de maïs américains pénètrent chez nous, mais nos producteurs de maïs du Sud-Ouest ne peuvent écouler le leur; voyez nos pommes de terre auxquelles les Pays-Bas font une concurrence meurtrière; notre houblon d'Alsace supplanté par le houblon tchéco-slovaque.

La situation est la même pour nos produits maraichers. Les oignons étrangers, les auberges, les salades, les carottes, les échalotes, les navets étrangers arrivent sur nos marchés sans avoir acquitté un centime de droits de douane. Est-ce que la « Fédération des syndicats de maraichers » n'est pas fondée à réclamer un droit uniforme et constant de 25 francs aux 100 kilos ? Les endives paient une taxe de 7 fr. 80 aux 100 kilos; la Fédération réclame 50 francs. Les concombres, les tomates, les melons, les haricots verts, les petits pois, les épinards, les asperges bénéficient en saison pour une période de six à neuf mois, d'un régime de faveur qui s'exprime par un droit d'entrée de 30 francs aux 100 kilos. La Fédération demande 60 francs et pendant les douze mois de l'année; et elle estime que les pommes de terre de consommation devraient bénéficier d'un droit de 25 francs aux 100 kilos. Elle demande, en outre, que le droit de 15 à 20 francs soit porté à 35 francs pendant toute l'année, pour les légumes secs : haricots, pois, lentilles, fèves.

Les fruits étrangers, frais ou séchés, inondent parallèlement notre marché. La Fédération nationale des syndicats de maraichers réclame l'application aux fruits étrangers du tarif général en toute saison, soit 200 francs aux 100 kilos pour les pêches, abricots, prunes, cerises et fraises; 120 francs pour les raisins, 50 francs pour les pommes de table. Quand aux fruits séchés ou en conserve, le droit d'entrée devrait être porté à 200 francs; ceci pour faciliter la création dans nos centres de production de pulperies et fabriques de conserves.

Cette institution ou ce relèvement de droits de douane ne sont pas exclusifs de l'abaissement des prix de transports qui est devenu une nécessité pressante, le taux élevé de nos tarifs marchandises ayant pour

effet de faire monter sur les marchés de consommation le prix des objets de première nécessité.

Ajoutons que si la Fédération nationale des Syndicats de maraichers réclame pour les produits maraichers un régime protectionniste modéré mais ferme, ce n'est point pour dispenser les producteurs de tout effort. Bien au contraire. La tâche des producteurs est considérable. Elle consiste à travailler dans l'ordre et avec méthode, à tenir compte du désir de la clientèle, à porter tous leurs soins à la qualité et à la présentation du produit.

CONGRÈS et Concours Général Pomologique à Evreux (Eure)

L'Association Française Pomologique pour l'Etude des Fruits de pressoir et l'Industrie du Cidre organise du 16 au 19 octobre prochain à Evreux (Eure).

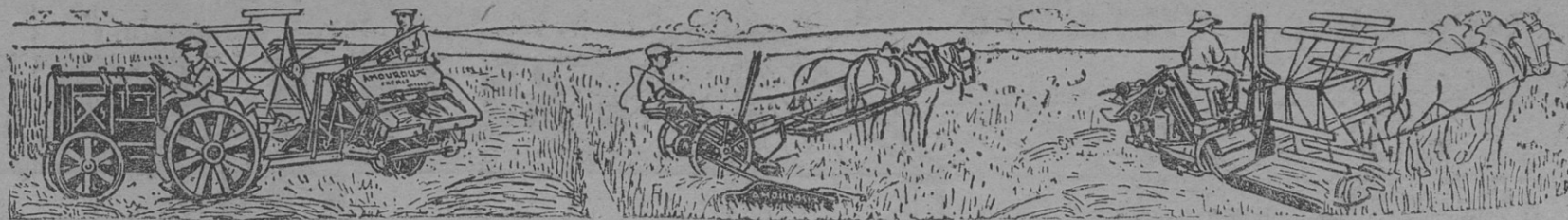
1^{er} Un concours général de Fruits de pressoir, Pommes à deux fins, Cidres, Poirés, Eaux-de-Vie et dérivés de la pomme, ainsi que tous instruments et produits utiles à la culture des arbres et aux diverses industries de transformation (ciderie, distillerie, confiserie, etc.).

2^o Un Congrès pomologique à l'ordre du jour duquel figurent les questions suivantes : Etude des fruits du département de l'Eure; Révision des variétés adoptées; Progrès réalisés dans les industries de la Pomme; Lutte contre les ennemis des arbres; Influence de l'industrie de l'alcool de pomme sur l'avenir de la Pomologie; Régime de l'alcool, etc.

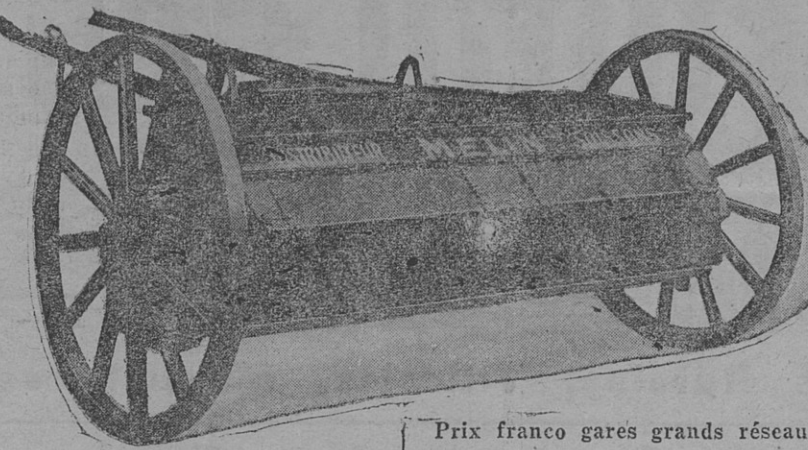
Nous ne saurions trop engager les pomologues, les cultivateurs de fruits et les industriels des régions intéressées à suivre de près les travaux de ce Congrès. Tous en retireront un enseignement leur permettant d'apporter d'utiles améliorations dans la pratique de leur profession.

Pour tous renseignements complémentaires ou adhésions, s'adresser à M. G. Magnan, secrétaire général de l'Association, 3, rue Guillaume-le-Bé, à Troyes (Aube) ou à M. C. Bin, directeur des Services agricoles, commissaire général du Concours Pomologique à Evreux (Eure).

AGRICULTEURS !
pour 8 francs
DE COTISATION ANNUELLE
vous recevrez notre BULLETIN chaque SEMAINE
ET BÉNÉFICIEZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT ET DE NOTRE COOPÉRATIVE AGRICOLE.



Distributeurs d'Engrais



NOUVEAU MODÈLE à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant; commande du fond par bielles.

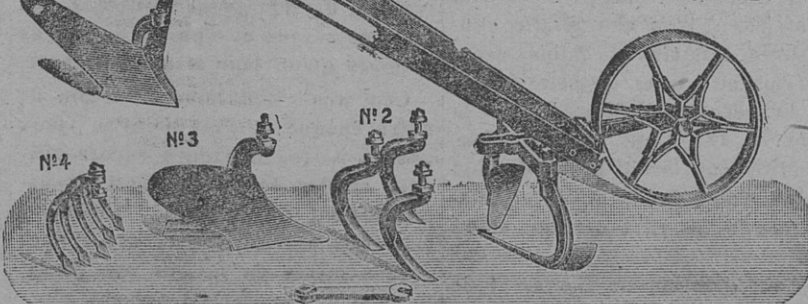
Larg. d'épandage : 1^{re} 50... 2.440 fr.
— 1^{re} 75... 2.490 »
— 2^e ... 2.525 »

Supplément pour carters à bain d'huile des deux côtés : 135 francs.

Houes à Bras

POUR CULTURE MARAICHÈRE ET JARDINS
D'un poids de 12 kil. environ, cette houe, munie d'un grand nombre d'accessoires, permet de faire différents travaux, à divers écartements et profondeurs (travail des plantes en ligne, binage, scarification, buttage, etc.). Le travail s'effectue en poussant la houe par secousses. Largeur de travail, de 0 m. 32 à 0 m. 42 ou de 0 m. 42 à 0 m. 62 (préciser en commandant).

Prix avec 2 rasettes..... 100 fr.
Avec 2 rasettes, 3 dents, 1 soc charrue, 1 soc butteur à ailes + 1 griffe... 165 fr.
Dép^t usine - Remise aux adhérents
Modèle visible au Syndicat



Bacs à fleurs

Bacs ronds, en chêne verni, bord uni, ou denté; trois cercles, peints rouge, bronze ou noir.

Modèles solides et coquets, pour toutes plantes.
Diamètres : 0^m 30, 11 fr. 50 — 0^m 35, 13 fr. 75 — 0^m 40, 16 fr. — 0^m 45, 17 fr. 25 — 0^m 50, 22 fr. 50 — 0^m 55, 25 fr. 50 et 0^m 60, 33 fr. 50.

Prix nets, départ fabrique.

Badigeonneur Mécanique

Avec agitateur, pour désinfection et blanchiment des murs, plafonds, cloisons, écuries, traitement des arbres fruitiers, etc. Badigeonneur, blanchit 2.000 mètres carrés par jour; désinfecte rapidement, sans brosse, ni pinceaux.

Appareil 25 litres, avec pieds, poignées, tuyau caoutchouc et accessoires. Prix : 320 francs. Supplément pour brouette, 45 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Rouleaux de Jardin

Rouleaux de jardin et tennis, à bords arrondis en 2 billes, complets :

Sans contre-poids :
Diam. Poids Prix
0^m 40 83 kg. 290 fr.
0^m 50 123 — 400 »
0^m 60 155 — 520 »
Avec contre-poids :
0^m 40 104 kg. 370 fr.
0^m 50 160 — 490 »
0^m 60 218 — 620 »

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Tondeuses à Gazon

A bras, hélice à 4 lames, roues de 0^m 20. Hauteur de coupe : 1 à 3 cm. 1/2.

Larg. de coupe : 0^m 25 Prix : 260 fr.

— 0^m 30 — 265 »
— 0^m 35 — 280 »
— 0^m 40 — 295 »

Prix départ. — Remise aux adhérents.

Tondeuses à 3 lames et tondeuses à cheval, nous consulter.

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier hélicoïdal, silencieux, de faible usure, semblable à ceux des différentiels d'automobiles; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Son train d'engrenage d'embrayage ne comporte aucun bouton et peut se démonter en une minute, temps record, par l'enlèvement d'une seule goupille, ses doigts sont en acier moulé (et non en fonte malléable).

Son timon contreplaqué breveté, obtenu par les procédés employés dans la fabrication des ailes d'avion, est très souple et de haute résistance.

Notices explicatives et références sur demande.

Tous autres modèles et autres marques de distributeurs sur demande.

Modèles 1930, derniers perfectionnements :

Coupe 1^{re} 15..... 1.840 fr.

Coupe 1^{re} 30..... 1.915 —

APPAREIL A MOISSONNER, 220 fr.

Remise à nos adhérents.

Modèles ordinaires, à vitesse accélérée :

Coupe 1^{re}..... 1.700 fr.

Coupe 1^{re} 07..... 1.710 —

Coupe 1^{re} 15..... 1.800 —

Coupe 1^{re} 30..... 1.815 —

Remise et même garantie, franco de port.

Meules p^r Faucheuses

MODELE COURANT à manivelle, grès plat ou biseauté. Préciser en commandant :

N° 0 grès de 40/42 cm.... 70 fr.

N° 2 — 44/46 cm.... 80 »

MEULE « LA FACILE » avec support spécial pour affûter uniformément les lames de faucheuses et moissonneuses. Ne se livre qu'avec grès plat 42/45. Prix : 100 fr.

MEULE « RECORD » à meule en corindon vitrifié travaillant dans l'eau; livrée avec support pour l'affûtage des sections. Bâti métallique. Système pratique. Prix : 295 fr.

Tous ces prix de meules s'entendent départ fabrique, avec remise à nos adhérents. Pour grès de rechange, nous consulter, indiquer diamètre et préciser grès plat ou biseauté.

Abreuvoirs

Tous modèles. — Nous consulter.

Buanderies



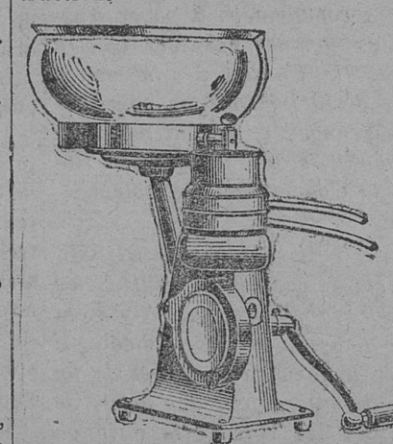
En tôle d'acier de 3^e m², craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

N°	Conten.	Prix peints	Prix avec chaudière et convertisseur galvanisé
1	50 lit.	233 »	275 »
2	60 —	261 »	314 »
3	80 —	325 »	363 »
4	100 —	374 »	413 »
5	125 —	424 »	462 »
6	150 —	468 »	491 »

Ces prix s'entendent départ usine, Remise à nos adhérents.

Ecrémeuses

Construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines garanties contre tous vices de construction.



Modèle visible au Syndicat, à Nantes.

N° 2D 120 litres bassin déporté 1.150 »

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

Autre marque réputée :

Débit 60 litres..... 950 fr.

— 100 litres..... 1.200 »

— 130 litres..... 1.350 »

— 160 litres..... 1.600 »

— 200 litres..... 1.850 »

Remise à nos adhérents.

Autres marques nous consulter.

Semoir portatif

pour Engrais et Semences

En tôle galvanisée, à plastron indépendant et bretelles cuir.

Prix du semoir complet, à prendre au Syndicat, à Nantes : 20 litres, 39 francs; 25 litres, 41 francs.

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE POUR COMMANDER VOS INSTRUMENTS DE RECOLTE.

Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, réunie pour sa première session ordinaire, à la Préfecture, le 31 mai, a procédé au renouvellement de son Bureau.

Ont été élus : Président, M. de Semaillon; 1^{er} Vice-Président, M. de Camiran; 2^e Vice-Président, M. Baranger; Secrétaire, M. Raymond Leveure; Secrétaire-adjoint, M. Le Gouvello.

La Chambre a donné son approbation au projet de budget additionnel de l'Office Agricole Départemental et à l'état des salaires moyens agricoles dits salaires préfectoraux, qui lui étaient soumis.

Elle a répondu à diverses enquêtes entreprises par l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, notamment sur l'évaluation foncière des propriétés non bâties, les voies de communication, le service phytologique, les déclarations de récoltes et d'ensemencement.

Evaluation foncière des propriétés non bâties. — La Chambre demande qu'on profite du travail de révision de la valeur des propriétés non bâties déjà commencé et qui doit se continuer jusqu'à 1935 pour exécuter une refonte complète du cadastre (matrice et plan).

Déclaration des récoltes et des ensemencements. — Il est d'un intérêt considérable de connaître le plus tôt possible, de façon sérieuse, l'importance probable de la récolte nationale de blé. La déclaration des récoltes par chaque producteur aurait lieu trop tard. Chaque année, dès

avant les battages, les chiffres plus ou moins tendancieux sont lancés qui influent sur les premiers cours. Après examen, il a semblé à la Chambre que la déclaration des surfaces ensemencées était préférable. D'après les chiffres obtenus, et l'aspect des moissons en juin, les services compétents pourraient de bonne heure fournir des données sérieuses sur les récoltes à venir. Au cas où cette solution serait adoptée, il importerait que les cultivateurs comprennent leur intérêt de bien faire leur déclaration afin de posséder une documentation sérieuse en vue de l'établissement des cours.

D'autres questions ont été examinées par la Chambre d'Agriculture, parmi lesquelles :
Poids spécifique du blé. — Les représentants de la Chambre de Commerce et du Marché Réglementé de Paris ont proposé pour le marché de Paris le relèvement du poids de base du blé de 75/76 à 77 kgs. Nos blés de l'Ouest ne font que très rarement 77 kgs. Cette élévation leur porterait un tort considérable. Une protestation énergique a été adressée au Ministère pour réclamer le maintien de l'ancien poids de base.

Service Téléphonique. — La Chambre a émis le vœu que le service téléphonique normal entre 12 heures et 14 heures et entre 19 heures et 21 heures ne soit plus seulement le privilège des chefs-lieux de cantons et des communes de plus de 20 abonnés et que, en tous cas, les surtaxes mises par les P. T. T. sur les communica-

tions, pendant les heures ci-dessus, soient ramenées à 0,25 pour tous les usagers.

Goudronnage des routes et viticultures. — Il est actuellement reconnu que l'épandage du goudron à proximité d'une vigne en état de veraison communique au vin récolté un goût qui le rend impropre à la vente. La Chambre a demandé que le Service vicinal tienne compte de ce danger et qu'aucun goudronnage n'ait lieu dans le vignoble après l'époque de la veraison.

Approvisionnement de nos régions en scories. — Une pénurie de main-d'œuvre ayant empêché les usines de l'Est de broyer les quantités de scories brutes voulues pour alimenter le marché, l'Agriculture a souffert en 1929 de la crise des scories de déphosphoration moulées aggravée par les grandes difficultés qu'éprouvent les transports pendant la période de consommation. Le broyage des scories brutes approvisionnées sur les centres même de consommation pendant la morte-saison, remédierait utilement à cette situation.

Pour que cette solution puisse se réaliser, la Chambre demande un sensible abaissement des frais de transport, pendant la morte-saison, des scories brutes par rapport à la tarification prévue pour le transport des scories moulées.

La question a fait l'objet d'une intervention à l'Office des Transports de l'Ouest.

Transport de la chaux agricole. — La chaux en vrac et les déchets de

chaux ont depuis la guerre subi une augmentation portant à 8 fois le prix de transport de 1914, le tarif actuel, alors que les transports de phosphate ne subissaient que le coefficient 6. Or, les chaux s'emploient à doses beaucoup plus massives que tout autre engrais. La Chambre a donc réclamé, par l'intermédiaire de l'Office des Transports, que cette anomalie ne subsiste pas et que les chaux obtiennent vers les régions, comme la Loire-Inférieure, qui en étaient dépourvues en ont le plus grand besoin, un tarif très bas de transport.

Barrage de Redon. — L'Assemblée, considérant les avantages considérables qui résulteraient pour les agriculteurs riverains de la Vilaine, du nettoyage du lit de cette rivière permettant d'assécher les terres riveraines, a décidé d'appuyer le vœu émis par la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine pour demander que les travaux de dragage, et de curage de la Vilaine, ainsi que la construction d'un barrage insubmersible en aval de Redon soient compris au programme des grands travaux visés par le projet de loi déposé par M. le Président du Conseil relatif au perfectionnement de l'outillage national.

UN BON SYNDICAT NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 23 Juin 1930

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2,552	2,504	12 10	11 »	9 40	13 10	7 26	6 05	4 70	8 12
Vaches.....	1,241	1,166	12 10	10 90	9 20	13 30	7 26	5 99	4 60	8 51
Taureaux.....	385	380	10 40	9 80	9 40	11 »	6 23	5 38	4 70	6 52
Veaux.....	2,384	2,204	14 30	13 50	11 »	16 »	8 58	7 12	6 05	10 08
Moutons.....	11,433	11,393	19 20	13 60	11 70	20 60	9 60	6 89	5 10	10 30
Porcs.....	3,433	3,433	12 14	10 28	8 14	12 42	8 50	7 20	5 70	8 70

Du Jeudi 26 Juin 1930

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1,065	1,060	12 30	11 20	9 60	13 30	7 38	6 15	5 28	7 98
Vaches.....	532	530	12 30	11 10	9 40	13 50	7 38	6 10	5 17	8 10
Taureaux.....	133	132	10 60	10 »	9 60	11 20	5 83	5 28	4 50	6 72
Veaux.....	1,672	1,650	15 30	13 50	12 »	17 »	9 18	8 10	6 60	10 20
Moutons.....	5,715	5,715	19 40	13 80	11 80	20 80	9 70	6 90	5 90	10 40
Porcs.....	2,961	2,961	12 »	10 14	8 »	12 28	8 40	7 10	5 60	8 60

LA CACHEXIE OSSEUSE DES PORCELETS

Cette maladie, exceptionnelle chez les porcs élevés en liberté aux champs ou à la pâture, est par contre, fréquente dans les porcheries d'élevage ou d'engraissement, et, à certaines époques, elle paraît effectuer une allure épidémique. Il s'agit d'une maladie du squelette, qui frappe les porcelets âgés de trois mois à un an, caractérisée par une déminéralisation des os, qui se ramollissent, deviennent spongieux et se déforment, d'où des troubles variables.

La marche de la maladie est d'ordinaire assez lente. Au début on constate simplement que les porcelets restent volontiers couchés, que la station debout et la marche leur sont pénibles et douloureuses, s'effectuant sur la pince des ongles. Plus tard on constate des tuméfactions articulaires, notamment au niveau des genoux, des jarrets, des coudes, des grassettes; il en résulte de véritables boîtiers et une attitude assez caractéristique qui fait que les malades se déplacent sur les genoux; à cette période on constate aussi souvent de la difficulté de la respiration, due au développement anormal des os de la face et du palais, qui diminuent le calibre des cavités nasales, et qui se traduit par une sorte de renflement, d'où le nom de maladie du renflement, encore donné à l'affection. Bien que l'appétit soit à peu près conservé, et qu'il n'existe pas de troubles du côté de l'appareil digestif, les malades ne se développent pas, ne profitent pas de leur nourriture, mais, au contraire, maigrirent progressivement. A une troisième période, les troubles ci-dessus ne font que s'accroître; le renflement s'observe même au repos, plus accusé au moindre déplacement; la tête apparaît déformée, en forme de pain de sucre, par comblement des cavités de la face et du chanfrein et épaississement de la mâchoire inférieure qui se montre comme pendante; les membres sont déviés dans leur aplomb, bouletés du devant, croisés en X du derrière, parfois incurvés; la marche est de plus en plus difficile. Si, enfin les malades sont conservés, il arrive un moment où la tuméfaction des os de la face rend presque impossible la respiration et la mastication des aliments, et les malades finissent par périr asphyxiés ou par inanition.

Ces symptômes évoluent en un temps variable, cinq à six semaines au minimum, quatre à cinq mois d'ordinaire; les conséquences économiques de la maladie sont d'autant plus graves qu'en général elle frappe un grand nombre de sujets, et qu'elle se perpétue assez longtemps dans les porcheries où elle apparaît.

Longtemps on a rapporté la cachexie osseuse des porcelets à un vice de la nutrition dû à l'insuffisance des rations en principes minéraux nécessaires à la formation des os du squelette. D'après le professeur Moussu « la cachexie osseuse doit être considérée non comme une simple maladie de dénutrition ou de nutrition d'origine exclusivement alimentaire, mais bien comme une maladie infectieuse susceptible de se transmettre par cohabitation immédiate et par séjour prolongé dans des locaux infectés ». Deux indications résultent de cette notion.

Au point de vue de la prévention de la maladie, il est important de reconnaître dès le début les sujets atteints, de manière à empêcher qu'ils répandent l'infection autour d'eux; on les isole ou même on les sacrifie si leur état est déjà irrémédiable. La désinfection complète de la porcherie, le déplacement et l'enfouissement du fumier sont nécessaires pour prévenir le retour de la maladie. Il faut aussi empêcher l'introduction de la maladie dans une porcherie jusqu'alors saine, et, pour cela, examiner soigneusement les porcelets que l'on achète afin d'éliminer ceux qui présentent des boîtiers, du renflement ou des déformations squelettiques.

On ne doit entreprendre pratiquement le traitement des malades que lorsque la maladie est encore à son début; lorsque les lésions osseuses sont accusées, il n'y a pas intérêt économique à traiter. Le professeur Moussu préconise l'emploi du Chloral, donné en solution, en mélange avec le lait ou les aliments, à la dose de 1 gramme par jour par 10 kilogrammes de poids vif environ. En même temps, on ajoute aux rations du phosphate tribasique de chaux à la dose de 2 à 10 grammes par jour, suivant l'âge et le poids des malades, médicament dont on prolonge l'emploi pendant des semaines et des mois. Il convient en outre de maintenir les malades dans de bonnes conditions hygiéniques et alimentaires, et si la saison le permet, de les mettre en liberté à la pâture pour leur permettre de bénéficier de l'action stimulante de la lumière solaire sur la nutrition du squelette.

On ne doit entreprendre pratiquement le traitement des malades que lorsque la maladie est encore à son début; lorsque les lésions osseuses sont accusées, il n'y a pas intérêt économique à traiter. Le professeur Moussu préconise l'emploi du Chloral, donné en solution, en mélange avec le lait ou les aliments, à la dose de 1 gramme par jour par 10 kilogrammes de poids vif environ. En même temps, on ajoute aux rations du phosphate tribasique de chaux à la dose de 2 à 10 grammes par jour, suivant l'âge et le poids des malades, médicament dont on prolonge l'emploi pendant des semaines et des mois. Il convient en outre de maintenir les malades dans de bonnes conditions hygiéniques et alimentaires, et si la saison le permet, de les mettre en liberté à la pâture pour leur permettre de bénéficier de l'action stimulante de la lumière solaire sur la nutrition du squelette.

L'Emploi du Phosphore de Zinc pour la Destruction de la Courtillière

Depuis plusieurs années, l'Office Agricole, en collaboration avec le Syndicat des maraichers du Mans a expérimenté les différents procédés de destruction préconisés pour anéantir le redoutable destructeur qu'est la courtillière. Jusqu'à ce jour, aucun des procédés recommandés ne s'était montré vraiment efficace.

Cette année, selon les indications données par un professeur italien, le phosphore de zinc vient d'être employé avec plein succès par M. Métais, professeur d'Agriculture, chez MM. Poirier et Girard, président et vice-président du Syndicat.

Le riz doit être préalablement ramolli par trempage dans de l'eau froide. Utiliser de préférence des brisures de riz.

Assurer l'enrobage des grains en mélangeant soigneusement le riz et le phosphore.

UTILISATION DES APPATS

Répandre les appâts sur le sol à l'air libre ou sous les cloches et sous les châssis.

Trois jours après l'épandage, les dégâts des courtillières sont complètement arrêtés. Il est alors possible de ramasser les insectes qui ont été détruits en fouillant légèrement le sol.

Dans soixante mètres carrés, cent vingt cadavres de courtillières ont été trouvés dans les cultures de melons ainsi traitées.

De nombreux fragments d'insectes ont été ramassés, aussi y a-t-il lieu de supposer qu'après le traitement, les courtillières se dévorent entre elles.

LES CONDITIONS FAVORABLES AU TRAITEMENT

Une certaine humidité est nécessaire pour attirer la courtillière et pour éviter la dessiccation du riz.

Si besoin est, effectuer un arrosage très copieux et répandre, le soir, les appâts sur la terre humide.

La phosphore de zinc étant insoluble et très adhérent au riz, ne pas hésiter à faire l'épandage du grain en terrain découvert, même si des pluies sont à craindre.

Dans les conditions indiquées, le phosphore de zinc est sans action sur la végétation et aucun cas d'empoisonnement d'oiseaux n'a été signalé.

R. MÉTAIS, P.-F. LÉVEQUE, Professeur, Directeur des Services Agricoles de l'Agriculture, de la Sarthe.

Société Mutuelle Agricole

Les membres participants inscrits à notre Société Mutuelle Agricole n'ayant pas encore versé leur cotisation, sont priés de le faire d'ici le 1^{er} Juillet prochain, 2, rue Scribe, à Nantes.

Guérison du Rhumatisme

Le Docteur SIMERAY consulte à La Roche-sur-Yon, Hôtel de France, lundi après-midi, 12 mai. Seule autorité médicale de la région dans cette spécialité (9 ans de pratique). Le Docteur Simeray a récemment publié les travaux les plus importants de France sur les rhumatismes par le nombre de guérisons en une, deux ou trois séances de traitement publiées avec autorisation. Renseignements gratuits. Brochure 158^e mille : 2 fr. Ecrite Dr Simeray, rue Boileau, Nantes. Télép. 156-83.

POUR SORTIR DE CETTE CRISE, TOUJOURS PLUS MENAÇANTE, UNISSONS-NOUS; DECIDEZ LES HESITANTS A NOUS SUIVRE.

Guérande, lundi 30, Hôtel de France. Blain, mardi 1^{er} juillet, Hôtel du Vieux-Chêne. Châteaubriant, mercredi 2, Hôtel de la Gare. Ancenis, jeudi 3, Hôtel des Voyageurs. Nort, vendredi 4, Hôtel de la Bretagne. Nozay, lundi 7, Hôtel du Pelican. Saint-Filbert-de-Grand-Lieu, mercredi 9, Hôtel Denis. Légé, mardi 15, Hôtel du Cheval-Blanc. Châteaubriant, mercredi 16, Hôtel de la Gare. Ancenis, jeudi 17, Hôtel des Voyageurs. Clisson, vendredi 18, Hôtel de la Gare. Saint-Père-en-Retz, lundi 21, Hôtel du Commerce. Sainte-Pazanne, mardi 22, Hôtel du Cheval-Blanc. Marcé-sur-Oudon, mercredi 23, Hôtel de la Bi-cyclette. Plessé, jeudi 24, Hôtel Bertaud. Saint-Nazaire, vendredi 25, Hôtel de France. Falmout, lundi 23, Hôtel Saint-Julien. Villedieu, mardi 29, Hôtel Guindon. Geneston, mercredi 30, Hôtel Penaud. Pornic, jeudi 31, Hôtel Continental.

que tu n'as pas le bonheur d'être une créature raisonnable. On va me couper le cou, un jour ou l'autre, mon vieux camarade, et tandis que je monterai sur l'échafaud, toi, tu amuseras les badauds, dans quelque ménagerie, tu seras bien soigné, bien nourri, et on te donnera des gâteaux... Tu vois à quel point tu es heureux de ne point être une créature raisonnable!

« Je m'étais aussi arrêté, les mains dans mes poches, pour considérer cette scène touchante, tandis que M. Donneau prenait les devants afin de rassurer que la voiture et les chevaux des gendarmes étaient prêts à nous emmener.

« Boulet-Rouge jeta autour de lui un regard rapide, puis, se penchant vers Jacquot, qui était toujours couché dans la neige, et levant rapidement ses deux poings chargés de menottes d'acier, il en asséna un coup terrible sur l'échine de l'ours en criant :

« — Sus, Jacquot ! sus ! et venge-moi ! »

« L'ours poussa un hurlement de douleur, ses yeux lancèrent des éclairs d'un feu sinistre, et se dressant sur ses pattes de derrière, il se précipita sur moi.

« Je tenais heureusement en ce moment la crosse de mes pistolets. Je les tirai de mes poches par un mouvement brusque et, au moment où la bête féroce allait m'entreindre dans ses terribles bras, je les déchargeai à bout portant dans son épaisse fourrure.

« Jacquot roula par terre, foudroyé, sans faire entendre un cri. »

« Boulet-Rouge se releva en poussant un épouvantable juron et reprit sa marche d'un pas rapide. Au bruit de la double détonation, M. Donneau s'était retourné. Il courut vers moi en me demandant avec inquiétude si je n'étais pas blessé. Pour toute réponse, je lui montrai le cadavre de l'ours.

« Les braves gendarmes avaient été si atterrés par cette scène rapide qu'ils ne purent pas entendre les reproches très vifs que leur conscience leur faisait. Le prisonnier leur attirait de la part du juge d'instruction.

« A la porte du jardin, nous trouvâmes les chevaux des gendarmes et la voiture attelée qui avait amené M. Donneau.

« Le magistrat me fit monter avec lui dans cette voiture. Il plaça le prisonnier entre les cinq gendarmes. Une corde passée sous les bras de Boulet-Rouge était solidement fixée aux selles des deux plus forts chevaux, et les hommes avaient ordre de tirer sur lui s'il essayait de s'échapper.

« La petite troupe s'avancera pas, tandis que nous prenions les devants, M. Donneau et moi, dans notre mauvais cabriolet.

« Lorsque nous arrivâmes aux premières maisons de Loc-aher, je demandai au juge d'instruction de vouloir bien faire arrêter la voiture.

« Je mis pied à terre devant l'humide cabane couverte de chaume où

Agriculteurs Français !

CE SONT les Ouvriers Français qui consomment votre Blé, qui achètent la viande de vos animaux, qui boivent votre vin.

Lorsque les Usines Françaises seront fermées ou marcheront au ralenti, que les ouvriers chômeront,

qui est-ce qui achètera vos produits ?

Les Ouvriers Américains ? Vous savez bien que non.

Les Français sont vos meilleurs clients, sinon les seuls.

Soyez les Clients des Français

« Achetez vos machines chez nous, faites travailler les Ouvriers Français, pour qu'ils puissent acheter vos produits »

Ulcères Variqueux Plaies de Jambes Varices

Beaucoup de personnes, n'attachant pas assez d'importance au début de ces affections, laissent aller les choses jusqu'à ce que les plaies se forment et s'aggravent, ce qui les rendent dures, le plus souvent, que la jambe se viole, et se tordent, faisant usage de pomades ou produits quelconques, ont pu fermer ces plaies, mais pour quelques jours seulement.

Il s'agissait de blâmer de la réouverture de leurs plaies accompagnées de douleurs plus vives qu'au premier abord.

Or, il n'est qu'un seul moyen de guérir à tout jamais, sans médicaments, sans opérations, et sans arrêt de travail.

Sanitas, les applications externes J. B. 215-804, de Tours, 23 rue Victor-Hugo, 23, amènent la guérison des Plaies, la disparition des Varices par l'épuration, et la régénération du corps sanguin des jambes atteintes.

Des milliers de Guérisons ont été obtenues.

En voici des preuves

M. Charpentier Marcel, à Talon, par Argentan (Eure-et-Loire), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Gougeon, à Montreuil (Eure-et-Loire), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Duboulet, Cas de Champ Saint-Père (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

LES ENGRAIS VERTS

Tous les bons cultivateurs savent quelle est l'importance de l'humus dans la terre et s'efforcent d'en produire sous forme de fumier. Au point de vue chimique comme au point de vue physique, l'humus qui n'est autre chose qu'un mélange de substances organiques en voie de transformation, joue, en effet, un rôle prépondérant dans la constitution du sol et influe grandement sur sa fertilité.

Un des reproches que l'on a fait à l'abus des engrais chimiques — reproche d'ailleurs fondé — est de rendre le sol moins propre à l'exécution des travaux, de le durcir, de le « brûler » et c'est pour cette raison que, de temps en temps, il faut recourir aux engrais pouvant apporter au sol des grosses masses organiques. A défaut de fumier, l'usage d'engrais verts permet de donner au sol cet humus dont il a besoin.

Les engrais verts sont des plantes que l'on cultive puis que l'on enfouit directement dans le sol, sur place, en vue de l'améliorer. Cette pratique culturale fort ancienne restait toutefois longtemps ignorée de la plupart et ce ne fut que lorsque, en 1884, Georges Ville, dans une série de conférences tenues à Bruxelles, recommanda de substituer au fumier le trèfle abondamment fumé par des engrais chimiques que ce procédé devint universellement connu sous le nom de sidération, dont l'appellation inventeur. Les végétaux qu'on cultive dans le but de les enfouir comme engrais doivent être choisis parmi ceux dont le développement foliaire est très grand, dont les racines sont très développées et s'enfoncent profondément, enfin dont la végétation est rapide. En un mot, il faut choisir les plantes qui exploitent au maximum l'atmosphère et le sous-sol, et qui sont susceptibles de donner rapidement une masse végétale considérable, sans trop épuiser le sol proprement dit. Les plantes doivent être appropriées au sol et au climat, la semence peu coûteuse afin de diminuer le prix de revient de la fumure; enfin l'enfouissement ne doit pas offrir de difficultés.

Les végétaux qui répondent le mieux à ces conditions appartiennent à la famille des légumineuses. Ce sont : les trèfles rouge et incarnat, les minettes, les lupins jaune et blanc, la vesce, le millet, etc.; parmi les autres plantes, on emploie encore le seigle, le colza, la navette, la moutarde blanche, la spergule, le sarrasin.

Les légumineuses, incontestablement, par suite de la propriété qu'elles ont d'emprunter à l'air des quantités notables d'azote dont elles enrichissent le sol ou les enfouissent, sont surtout à conseiller; l'inconvénient est que la graine de la plupart de ces légumineuses, aujourd'hui surtout, coûte très cher et qu'enfin, dans toutes les terres, les légumineuses ne réussissent pas. Dans la plupart des terres à blé, cependant, renfermant une certaine quantité de calcaire, les légumineuses donnent une belle végétation si la saison est favorable au point de vue de l'humidité. Pour enfouir au printemps, on pourra semer, l'année précédente, dans les céréales, en avril-mai, des minettes; en août sur chaume de céréales, du trèfle incarnat; en septembre-octobre, des vesces, pois, féveroles d'hiver.

Pour enfouir au cours de l'été, on pourra utiliser le millet semé l'année précédente dans une céréale, les secondes coupes de trèfle violet, les regains de luzerne, etc. A la fin de l'été, un bon engrais vert à enfouir sera composé de vesces, pois, féveroles semés au printemps, quelques mois auparavant.

On pourra même semer ce dernier mélange de pois, vesces, féveroles, sous les climats assez humides après

la moisson des céréales, et l'enfouir en vert en octobre-novembre. C'est une pratique répandue dans les fermes à betteraves de l'Allemagne.

Dans les terres siliceuses pauvres en calcaire, l'engrais vert qui donne les meilleurs résultats est le lupin blanc ou jaune. En Sologne, par exemple, on obtient après enfouissement de lupin à l'automne, de belles récoltes de pommes de terre, l'année suivante.

Il importe pour que toutes ces légumineuses employées comme engrais verts donnent réellement au sol une fumure, que leur développement soit aussi considérable que possible; aussi, est-il toujours avantageux d'en favoriser la végétation en incorporant au sol où on les sème des engrais phosphatés et potassiques.

En dehors des légumineuses, les principales plantes enfouies comme engrais verts sont surtout la moutarde blanche et le sarrasin, et cela à raison de la rapidité de leur végétation et de la faible dépense entraînée par l'achat de leurs semences. Mais ces plantes sont à réserver pour les climats humides où des pluies, habituellement au cours de l'été, et particulièrement en août et septembre, favorisent la végétation. Ces plantes non légumineuses ne rendent, sans doute, au sol que ce qu'elles lui ont emprunté par leurs racines, elles ne peuvent être considérées comme une sorte de condensateur des matières fertilisantes, mais c'est déjà beaucoup.

D'importantes pertes de matières fertilisantes peuvent être ainsi évitées : en outre, les principes minéraux qui sont diffusés et dispersés dans un grand cube de terre, se trouvent réunis par la récolte préparatoire et mis en masse, par suite de l'enfouissement, à la disposition d'une nouvelle récolte qui pourra développer ses racines dans un sol plus riche.

Enfin, les engrais verts, quels qu'ils soient, ont le très grand avantage d'améliorer le sol au point de vue physique, de le rendre plus apte à absorber l'humidité et à la retenir par le terrain, l'humus dont ils l'enrichissent. C'est ce qui explique que les fumures vertes réussissent beaucoup mieux et donnent des effets plus rapides dans les régions méridionales que dans les septentrionales, dans les terres légères que dans les terres compactes.

Ajoutons que quand on sème des plantes comme engrais verts, il convient de les semer drues; on les enfouit au moment où les plantes sont en fleurs; souvent il sera utile de crosskiler ou rouler le champ avant de le labourer, de façon à faciliter l'enfouissement des plantes vertes.

Si l'on doit semer une céréale ou toute autre plante dans un sol où l'on vient d'enfouir l'engrais vert, il faut prendre soin de le tasser énergiquement, de le rouler, car la plante enfouie maintient forcément le sol plus ou moins soulevé, la terre est creuse, et ce sont là de mauvaises conditions pour la levée, puis la végétation des plantes.

En résumé, il y a lieu de recommander l'utilisation des engrais verts quand on ne possède pas assez d'animaux et que l'on ne peut se procurer avantageusement des fumiers, des gadoues ou d'autres masses de matières organiques. Ils sont également intéressants dans les fermes où les exploitants ne disposent pas de capitaux suffisants; dans le cas également de terres éloignées, difficiles à cultiver.

L. LANEUVILLE.

(Le Petit Journal Agricole).

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ETE 1930

LIAISON AUTOMOBILE LA BAULE - SAINT-MALO, ou vice-versa par Rennes.

En vue de faciliter aux villégiateurs de La Baule et de Saint-Malo l'accès rapide de l'une à l'autre station, la Compagnie d'Orléans et le réseau de l'Etat ont créé en commun un service automobile entre ces deux villes.

Départ de La Baule,

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scriba, Nantes. Service réservé à nos Adhérents, 5 francs par annonce paraisant 2 fois.

OFFRES

92. — A vendre : 1/2 muids, barriques, 1/2 barriques, tous genres. S'adresser à M. Charon-Janin, 36, quai Malakoff, Nantes.

98. — A vendre foin de pré haut, récolte 1930.

99. — A vendre, un manège « Excelsior » à 1 ou 2 chevaux ; un concasseur, 200 l. à l'heure ; un broyeur d'ajoncs, ces deux instruments pouvant être actionnés ensemble ou séparément par le manège.

Le tout à l'état de neuf.

100. — A louer de suite, tenue maraîchère, située chemin du Landreau, à Doullon. S'adresser à Mme Leterre, Chemin du Landreau.

101. — A vendre d'occasion et à l'état neuf, un pulvérisateur à traction « Le Perras », contenance 100 litres.

102. — A vendre, plants de rutabagas et de choux moelliers et demi-moelliers, variétés rigoureusement sélectionnées et résistant à la sécheresse. Disponible de suite. S'adresser à M. Guyon, jardinier, à Nozay.

103. — A louer de suite ou pour la Toussaint prochaine, la ferme de la Fin, à 1 kilomètre de Saint-Marc-sur-Mer, d'une contenance de 10 hectares, dont 1 hectare 1/2 de vigne, le reste en prés et terres labourables en plein rapport. Le fermier sortant céderait 3 vaches, le matériel et la récolte. S'adresser à M. Groseil, « Ker-Lucile », Saint-Marc-sur-Mer, par St-Nazaire.

104. — A vendre, à 40 kilomètres Est Nantes, 5 hectares jeunes vignes en plein rapport. Maison, magasin, pressoir, écurie.

105. — A vendre, conduite intérieure Renault 10 C.V. Très bon état mécanique, 11.500 fr.

DEMANDES

71. — On demande, une femme âgée pour la campagne. Petit travail.

72. — On demande bonne jument de 5 à 7 ans, vigoureuse, garantie très douce, deux fins, traitant 10-12 kilomètres. Prendrait au besoin voiture 2 ou 4 roues, très bon état.

73. — On demande chien d'arrêt 3 ans environ, race quelconque mais impeccable comme rapport et rappel. Chiens de fidélité s'abstenir.

74. — On demande canotiers mâles Rouen, très grosse race, pour reproducteurs. S'adresser à M. le Comte du Couëdic, Le Grand-Plessis, Sainte-Luce.

75. — On demande ménage, homme vigneron et toute main, femme petite basse-cour et toute main. Références exigées.

76. — On demande un ménage cultivateur, l'homme sachant soigner les animaux et faisant le travail aux champs, la femme sachant traire les vaches. (Exploitation de 10 hectares).

77. — On demande un aide de cuisine connaissant un peu métier. Bon salaire. Références exigées.

S'adresser au Régisseur du Château de Rouvolet, par Seiches-sur-Loire (M-et-L.).

78. — On demande pour la Toussaint prochaine, un bon ménage vigneron, serait logé, aurait terres et prairies pour 1 ou 2 vaches. Bonne rétribution en espèces. Bonnes références exigées.

CONSULTEZ-NOUS
NOUS VOUS REPOURRONS



PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos minimum

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 170 »
Riz Saigon Importation N° 2. 165 »
Issues de riz. 112 »
Farine de Manioc. 125 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

LE TITAN. 152 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)
Farine de maïs. 130 »
Mais pour volailles. 115 »
Sorgho logé dép. Nantes. 108 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles 111 »
Grandes Pondeuses. 116 »
Farine de viande. 172 »
Poudre d'os alimentaire. 86 »
Farine d'os alimentaire. 91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses. 130 »
Pâte poussins à l'huile de foie de morue. 150 »
Provende « LAPOX » pour lapins. 125 »
Farine de Poisson supérieure. 200 »
Viande extra. 200 »
Coquilles huîtres. 50 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse. 96 »
Son mélassé Say, 50 %..... 113 »
Paille mélassée Say, 50 %..... 82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélassé. 99 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédané, avoine tourteaux) 109 »
ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES
« Optima » :
p° vaches laitières (en cub.) 120 »
p° engraissement d. bœufs 129 »
p° vaches (le sac de 5 k.). 15 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 85 »
« Sucraff » N° 2... 82 »
ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
p° engraissement des porcs 120 »
pour porcelets et truies... 172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

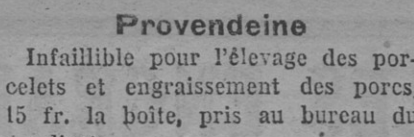
Soufre - Bouillie

Soufre 160 »
Les 100 kilos. Majoration de 3 fr. par 100 kilos pour livraisons en sacs de 50 kilos.

Bouillie « Azur » 295 »
Les 100 kilos, sur wagon Nantes.

Sulfate de cuivre

Sulfate français. 290 »



PROVENDINE

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du syndicat

Sel dénaturé pour Fourrages

Prix des 100 kilos logés sur wagon Batz :
Par 2.000 kilos minimum. 22 »
Par 100 kilos minimum. 23 »

Huiles et Graisses

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 litres sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Par 170 k. 100 l. 25 l.
Demi-fluide. 3 20 3 60 4 »
Épaisse. 3 30 3 70 4 10
P° cylindre vapeur 4 70 5 10 5 50
Pour Mouvements. 3 40 3 80 4 20
P° Transmissions. 3 20 3 60 4 »

Pour écremeuses :

Demi-blanche. 4 10 4 50 4 90
Blanche pure. 4 60 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford) 3 90 4 30 4 70
Fluide, 1/2 fluide. 4 20 4 60 5 »
1/2 épaisse. 4 50 4 90 5 30
Épaisse. 5 20 5 60 6 »

Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse. 7 60 8 » 8 40
Huile de ricin pure 8 » 8 40 8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la

boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kg., 3 fr. 60 le kilo

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

BILLETS ALLER ET RETOUR individuels pour les stations balnéaires, thermes et climatiques

ETE 1930

Ces billets sont délivrés en 1^{re}, 2^e et 3^e classes au départ de toutes gares des sept grands réseaux français à destination des stations balnéaires, thermes et climatiques dénommées des Réseaux d'Orléans et du Midi, sous condition d'un minimum de parcours et d'un séjour minimum de douze jours au lieu de villégiature.

Réduction : variant de 20 à 30 %, suivant les parcours et suivant la classe.

Délivrance : pour les stations balnéaires, du 25 mai au 30 septembre ; pour les stations thermes et climatiques, du 1^{er} mai au 25 juin (avant saison) et du 20 août au 30 septembre (arrière-saison).

Validité : 33 jours. Faculté de prolongation moyennant supplément pour les billets de stations balnéaires ; pas de prolongation pour ceux des stations thermes et climatiques.

En aucun cas la validité des billets ne peut dépasser la date du 10 juillet pour les billets de stations thermes et climatiques d'avant-saison et celle du 5 novembre pour les billets de stations balnéaires.

Pour plus amples renseignements, notamment pour les itinéraires et facultés d'arrêt, consulter : les Agences de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V, à Paris, ou les diverses gares du Réseau.



NOS MERCURIALES

Nantes, le 27 Juin.

Grains et Farines

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Blé en disponible. 119 à 120
Avoines grises ou noires. 58
Avoines bigarrées. 54
Sarrasin. 75
Orge. 60
Son. 27
Seigle. 55
Mais Plata. 92
Mais Indo-Chine. 80

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottelée. 275 à 280
Paille de blé pressée. 270 à 275
Paille d'avoine pressée. 240 à 245
Paille d'orge pressée. 235 à 240

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX
Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 20 juin

BŒUFS, 8 ; le 1/2 kilo, derrière, 7 ; devant 3,50. — VEAUX, 439 ; le 1/2 kilo, 1^{re} qual., 3,25 à 3,25 ; 2^e qual., 7,23 à 8,25. — MOUTONS, 237 ; le 1/2 kilo, 9 à 10.

MARCHE AUX VEAUX

Entrés : 449.
Cours : le plus haut, 8 ; le plus bas, 6 ; moyen, 7.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

24 Juin
Abricots, le kilo, 5 fr. ; artichauts, les 6, 7,50 ; asperges, la boîte, 4,50 ; carottes, la boîte, 1,25 ; céleri blanc, la boîte, 5 ; choux pommés, les 16, 12 ; choux-fleurs, les 11, 15 ; concombres, la pièce, 2 ; cerises, le kilo, 3 ; cresson, les 12, 7 ; chicorées, les 12, 5 ; escaroles, les 12, 5 ; épinards, le kilo, 2,50 ; haricots verts, le kilo, 8 ; laitues, 0,20 ; melons, la pièce, 12 ; navets, la boîte, 2 ; oignons, le kilo, 0,75 ; poireaux, la boîte, 3 ; petits pois, le kilo, 1 ; radis, les 12, 6 ; tomates, le kilo, 5.

Cours des Vins

Muscadet 1929. 500 à 600
Gros-Plant. 190 à 225
Noah. 140 à 180

Peinture

En vente à nos bureaux, 2, rue Scriba, peinture « Philofer », en bidons de 5 et 2 kilos, spéciale pour machines agricoles, métaux et tous matériaux.

PRIX :

Le bidon de 5 kilos, en rouge, le kilo, 11 fr. 50 ; autres couleurs, le kilo, 9 fr. 30.
La boîte de 2 kilos, en rouge, la boîte, 23 fr. 50 ; autres couleurs, la boîte, 18 fr. 70.
Remise à nos adhérents.
Aucune commande ne sera expédiée par chemin de fer. Ces marchandises devront être prises à nos bureaux.

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 22 juin. — Missillac.
Lundi 23. — Nozay, Pont-Château.
Mardi 24. — Guéméné-Penfao, Le Loroux-Bottereau, Villet, Montoir-de-Bretagne, Pault.
Mercredi 25. — La Chapelle-Blain, Machecoul, Montoir-de-Bretagne, Nant, Le Sorinières, Châteaubriant, Savenay.
Jeudi 26. — Plessé, Ancenis, La Chapelle-Heulin.
Vendredi 27. — Pault, Saint-Nazaire.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

UNE JOURNÉE AU BORD DE LA MER
Billets à prix réduit

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public que tous les dimanches, du 22 juin au 14 septembre 1930, ainsi que les lundis 14 juillet (Fête Nationale) et vendredi 15 août (Assomption), elle mettra en marche des trains d'excursion entre Nantes-Etat et Pornic et retour, avec délivrance au départ de Nantes-Etat et de Pont-Rousseau, de billets à prix réduit, valables un jour et à destination des Moutiers, de La Bernerie et de Pornic.

Les horaires de ces trains sont indiqués ci-après, en ce qui concerne le 29 juin :

ALLER. — Nantes-Etat, départ 6 h. 38 ; Pont-Rousseau, départ 6 h. 47 ; Les Moutiers, arrivée 7 h. 59 ; La Bernerie, arrivée 8 h. 7 ; Pornic, arrivée 8 h. 20.
RETOUR. — Pornic, départ 18 h. 43 ; La Bernerie, départ 19 h. ; Les Moutiers, départ 19 h. 6 ; Pont-Rousseau, arrivée 20 h. 25 ; Nantes-Etat, arrivée 20 h. 32.

Des affiches apposées dans les gares indiquent les prix et conditions de délivrance des billets.

POUR DOUBLER NOTRE FORCE, QUE CHAQUE SYNDIQUE NOUS PRESENTE UN NOUVEAU ADHÉRENT.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

FINIE, LA CORVÉE DES BAGAGES!

Tous les ans, avec les joyeux départs revenant — hélas ! — la corvée des bagages... Mais, cette fois, le cauchemar est bien fini.

A partir du 25 juin, les Chemins de fer de l'Etat délivrent, vous le savez, des billets pour toutes leurs stations thermes et balnéaires, plusieurs jours à l'avance. Avec ces billets, un coup de téléphone ou un mot de vous... et l'on vient enregistrer vos bagages chez vous (en banlieue comme à Paris), à l'étage même... en deux fois, si vous le désirez. Au retour, il suffit de prévenir, au guichet de la gare de départ, pour que vos bagages soient retournés à votre domicile, à Paris ou en banlieue, sans autre intervention de votre part.

Renseignez-vous aux gares du Réseau de l'Etat (bureaux de renseignements et bureaux spéciaux de bagages).



MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Bœuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 5 à 12 fr. ; 2^e cat., 3 à 4 fr. ; 3^e cat., 1,50 à 3 fr.
Vœuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 7 à 11 fr. ; 2^e cat., 7 à 8 fr. ; 3^e cat., 4 à 6,50.
Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 10 à 12 fr. ; 2^e cat., 8 à 10 fr. ; 3^e cat., 5 à 6,50.
Porc. — Le demi-kilo : 7,75 à 9,25.
Beurre. — Le demi-kilo : 7 à 8 fr.
Œufs. — La douzaine : 5 à 6,50.
Lapins. — Le demi-kilo : 6 à 6,50.
Poulets. — Le demi-kilo : 10 à 11 fr.

ANGENIS

Poulets moyens, 30 à 35 ; petits, 25 à 30 fr. ; canards, 14 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 4,50 à 5 fr. ; beurre, le demi-kilo, 7 à 7,50 ; vœufs, 7 à 8,75 ; porcs, 7 à 7,40 ; porcs de lait, 230 à 280 fr.

CANDE

Froment, 118-120 ; orge, 85 ; avoine, 80 ; seigle, 80-85 ; pommes de terre, 35 à 40 ; paille, 1.000 kilos, 300-325 ; foin, 1.000 kilos, 300-350 ; beurre, le demi-kilo, 6 à 6,50 ; œufs, la douzaine, 5 ; poulets, la paire, 30 à 35 ; canards, la paire, 28 à 36 ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la paire, 9 à 10 fr.

Porcs gras, amenés et vendus 30, le kilo, 7,50 à 8 ; porcs maigres, amenés et vendus 100, le kilo, 3,80 à 5,50 ; porcs-cillions, amenés 300, vendus 290, de 290 à 299 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT

Blé, 115 ; sarrasin, 80 ; avoine, 80 ; orge, 80 ; son, 60 ; paille, 150 les 500 kil. ; foin, 100 à 125.
Cidre, 180 à 190 la barrique, suivant qualité.

Beurre, 10 le kilo en gros, 15,50 à 16 en détail ; œufs, 4 à 5 la douzaine.

Vieilles poules, 32 à 35 ; poulets moyens, 28 à 32 ; petits, 20 à 25 ; canards, 40 à 45 ; pigeons, 10 à 12 (la couple). Lapins, 13 à 15.

BLAIN

Blé, 120 fr. ; avoine, 80 fr. ; blé noir, 84 fr. ; seigle, 78 fr. ; orge, 80 fr. ; foin, les 500 kilos, 110 à 140 fr. ; paille, 140 à 150 fr. ; poulets, la couple, gros 40 à 50 fr., moyens 30 à 40 fr., petits 25 à 30 fr. ; œufs, 4,50 ; beurre, le demi-kilo, 6,50 ; cidre, la barrique, 120 à 150 fr. ; bœufs gras, le kilo sur pied, 4,50 à 5 fr. ; vaches grasses, 4 à 4,50 ; vœufs, 8 fr. ; porcs, le kilo sur pied, 7,25 à 7,75.

SAVENAY

Blé, 120 fr. ; avoine, 70 fr. ; blé noir, 80 fr. ; seigle, 70 fr. ; son, 50 fr. ; poulets, la couple, 30 à 60 fr. ; œufs, la douzaine, 6,50 ; beurre, la livre, 7,50 ; bœufs gras, le kilo sur pied, 4,50 à 5 fr. ; vaches grasses, 4 à 4,50 ; vœufs, 7,50 à 8,50 ; agneaux, 7 à 8 fr. ; porcs, 6,75 à 7 fr.

HERBIGNAC

Beurre, 5,50 le demi-kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine ; poulets, 35 à 45 fr. la paire ; haricots brézins, 5 fr. le kilo.

LA ROCHE-BERNARD

Blé, 115 fr. ; orge, 60 fr. ; avoine, 65 fr. ; blé noir, 90 fr. ; foin, les 100 kilos, 150 fr. ; paille, 150 à 160 fr. la barrique ; beurre, 4,50 à 5 fr. le demi-kilo ; œufs, 4 à 4,50 la douzaine ; poulets, la couple, gros 50 à 60 fr., moyens 30 à 35 fr., vaches, 3 à 3,50 ; bœufs, 4 à 4,50 ; vœufs, 9 à 10 fr. ; porcs, 8 à 8,50.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens 45 à 50 fr. ; canards, la pièce, 22 à 26 fr. ; pigeons, la couple, 10 fr. ; lapins, la pièce, 18 à 20 fr. ; œufs, 6 à 6,60 ; beurre, le demi-kilo, 7,50 à 8 fr. ; vœufs, le kilo, 7,50 à 9,50.

MONTOIR-DE-BRETAGNE

Vaches grasses, le kg., 4,50 à 5 ; laitières, 1,500 à 2,500 porcs de lait, l'unité, 200 à 275 ; vaches : amenées 195, vendues 190.

PAIMBEUF

Farine, 170-172 fr. ; blé, 118-120 fr. ; avoine, 56-58 fr. ; son, 65-67 fr. ; foin, les 500 kilos, 110-115 fr. ; paille, 105-110 fr.

Beurre en gros, le kilo, 11-11,50 ; au détail, la livre, 5,75-6 fr. ; œufs, 4-4,50 ; pommes de terre nouvelles, les 50 kilos, 62,50-63 fr.

Poulets, 24-29 fr. ; canards, 31-36 fr. ; pigeons, 10,50-12 fr. ; lapins, la pièce, 11-18 fr.

Beufs gras, le kilo, 4,40-3,90 ; taureaux, 4,30-4,50 ; vaches, 4,30-4,70 ; vœufs, 7,30-7,60 ; moutons, 6,80-7,40 ; porcs, 7,90-8 fr.

SAINT-PAZANNE

Poulets, la couple, gros 50 à 65 fr., moyens 40 à 50 fr., petits 30 à 40 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 25 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets, la couple, gros 50 à 65 fr., moyens 45 à 50 fr., petits 35 à 40 fr. ; canards, la pièce, 22 à 24 fr. ; pigeons, la couple, 7 à 8 fr. ; lapins, la pièce, 19 à 24 fr.

BOURNEUF-EN-RETZ

Blé, 120 ; avoine, 115 ; orge, 110 ; foin les 500 kilos, 150 ; paille, 130 à 135 ; poulets gras, la couple, 50 à 55 ; moyens, 40 à 48 ; petits, 32 à 40 ; canards, la pièce, 24 à 28 ; pigeons, la couple, 18 à 22 ; lapins, la pièce, 18 à 20 ; œufs, la douzaine, 4,50 à 5,50 ; beurre, le demi-kilo, 5,50 à 7 ; vin : gros-plant, la barrique, 210 à 230.

SAINT-JEAN-DE-CORCOUE

Poulets, la couple, gros 60 à 70 fr., moyens 55 à 60 fr., petits 45 à 55 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.

MACHECOUL

Blé 116 à 118 ; avoine, 65 à 70 ; blé noir, 88 ; foin, les 500 kilos, 130 à 135 ; paille, 140 à 150 ; poulets gras, la couple, 70 à 80 les très bons ; moyens, 60 à 69 ; petits, 45 à 59 ; canards, la couple, 22 à 25 ; pigeons, la couple, 11 à 12 ; lapins, la pièce, 17 à 20 ; œufs, 4 à 5 ; beurre, le demi-kilo, 4,75 à 5 ; beurre, le demi-kilo, 6 à 6,50.

BOUSSAY

Blé, 120 ; avoine, 70-75 ; foin nouveau, 100 à 150 fr. environ les 500 kilos ; vaches : 1^{re} qualité, 6 fr. ; 2^e, 5 fr. 50 ; 3^e, 5 fr.

CLISSON

Blé, 115 à 116 fr. ; avoine, 80 fr. ; blé noir, 105 à 110 fr. ; foin, les 500 kilos, 130 ; poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr., petits 35 à 40 fr. ; canards, la pièce, 18 à 20 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, 5 fr. ; beurre, le demi-kilo, 7 à 8,50.

BOUVILLON

Bœufs gras, 1,500 à 2,000 fr. ; bœufs de travail, la paire, 5,000 à 7,000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 4 à 5 fr. ; laitières, 1,200 à 3,000 fr. ; vœufs, 7,75 à 8 fr. ; porcs, 7,80 ; porcs de lait, 300 à 350 fr.

SACS À GRAINS

En jute 1^{er} choix : 135x70 cm, poids 800 gram. 9 50
Prix nets et franco P. V. gares Loire-Inférieure par 25 sacs. Autres modèles pour grains, nous consulter.

SACS À SON